

Droits du football : des images de la Bundesliga et de la Champions Ligue en clair en Allemagne, Sogecable réclame face à Mediapro en Espagne, Belgacom conserve la Ligue 1 en Belgique, le magazine dominical italien toujours en clair

Description

Partout en Europe, groupes audiovisuels et de télécommunications se battent pour l'acquisition des droits du football afin de disposer de contenus exclusifs et de justifier souvent le coût des abonnements demandés pour l'accès aux chaînes payantes. Cette lutte se joue au détriment des chaînes en clair, qui ne peuvent amortir l'achat des droits avec la seule publicité, relançant le débat sur le droit d'accès gratuit aux images du football.

Inquietés par le rachat des droits de la Bundesliga par Leo Kirch, tentés de les commercialiser auprès des seules chaînes payantes (voir n° 6-7 de *La revue européenne des médias* printemps-été 2008), les Allemands peuvent être rassurés sur l'accès aux images en clair des matchs de la Ligue 1 allemande de football. En effet, alors que le Bundeskartellamt, l'autorité allemande de concurrence, avait à se prononcer sur la prise de contrôle par Sirius, la société de Leo Kirch, de la totalité des droits de retransmission de la Bundesliga, pour les commercialiser ensuite auprès des chaînes, le débat allemand sur l'accès aux images du championnat aura été entendu : le Bundeskartellamt a en effet autorisé l'opération sous conditions, imposant que les téléspectateurs aient accès sur les chaînes gratuites aux extraits les plus importants des matchs à un horaire « proche » de celui de leur diffusion en direct sur les chaînes payantes, soit avant 20 heures le samedi soir, les matchs de la Bundesliga se jouant le samedi après-midi. Cette décision valorise de fait les droits acquis par Leo Kirch, qui s'était engagé à verser 500 millions d'euros par saison à la Fédération allemande des clubs de la Bundesliga (DFL) en échange d'une garantie d'exclusivité pour la diffusion des matchs et d'un report en fin de soirée de l'accès en clair aux images du championnat. La décision du Bundeskartellamt, en dénonçant une partie des relations contractuelles entre la DLF et Sirius et notamment la garantie d'exclusivité, a finalement conduit la DLF à mettre fin, le 25 septembre 2008, au contrat avec Leo Kirch tout en annonçant la reprise de la commercialisation par ses propres soins des droits de la Bundesliga.

Outre les extraits en clair le samedi soir, les Allemands devraient également pouvoir regarder en clair quelque 17 matchs de la Ligue des champions et 29 matchs de la Coupe de l'UEFA, les droits ayant été acquis par Sat.1, la chaîne gratuite leader du groupe ProSiebensat.1. Le reste des matchs de la Ligue des champions et de la Coupe de l'UEFA sera diffusé sur Premiere, qui a obtenu les droits réservés aux chaînes payantes. La chaîne, qui avait perdu les droits de la Bundesliga au profit d'Arena en 2005, peut ainsi réaffirmer sa stratégie axée sur le football, en attendant de savoir ce qu'il en sera des

conditions d'accès aux matchs de la Bundesliga pour les saisons 2009-2015. En Espagne aussi, les acteurs de l'audiovisuel les plus importants continuent de se mobiliser autour des droits de retransmission des matchs de football. Alors que l'affrontement sur le contrôle des droits de la Ligue 1 entre les groupes Sogecable et Mediapro a finalement tourné à l'avantage de Mediapro (voir n° 4 de *La revue européenne des médias* automne 2007), les compétitions sportives internationales sont désormais l'enjeu de la lutte entre les deux grands groupes audiovisuels privés espagnols.

Après avoir diffusé l'Euro 2008 sur TV Cuatro, le groupe Sogecable a perdu au profit de Mediapro une partie des droits qu'il contrôlait sur les matchs internationaux. En effet, le 11 juillet 2008, Mediapro et la RTVE, la télévision publique espagnole, ont annoncé avoir obtenu les droits de diffusion de la Ligue des champions pour les saisons 2009-2012 pour un montant estimé à 85 millions d'euros. La RTVE diffusera sur sa chaîne TVE1 le match de premier choix du mardi soir, la FORTA (Fédération des stations de télévision et de radio régionales) le match de premier choix du mercredi soir, enfin Mediapro diffusera en direct tous les autres matchs pour la télévision payante. Pour les précédentes saisons, les matchs de premier choix des mardis et mercredis étaient diffusés par Antena 3 et Canal+, ce dernier faisant partie de Sogecable, et par la plate-forme Digital+ de Sogecable pour l'ensemble des autres rencontres en direct. Alors que le football espagnol, jusqu'ici contrôlé exclusivement par Sogecable, est en train de changer de mains, Sogecable a toutefois pu se rassurer en annonçant, le 5 août 2008, avoir acquis les droits de retransmission du mondial 2010 en Afrique du Sud.

En Belgique en revanche, le *statu quo* est maintenu au prix d'une hausse importante des coûts des droits de diffusion du football : après s'être emparé une première fois des droits de la Ligue 1 de football pour les saisons 2005-2008, l'opérateur de télécommunications Belgacom a de nouveau obtenu, le 3 juin 2008, les droits de diffusion de la première division de football pour les saisons 2008-2011. Mais Belgacom a du cette fois-ci proposer 44,7 millions d'euros par saison, contre 36 millions d'euros par saison lors du précédent appel d'offres, soit une inflation des coûts de 25 %. La facture sera toutefois allégée dans la mesure où Belgacom, qui diffuse les matchs sur sa chaîne payante en ligne Belgacom TV, aores et déjà annoncé un partenariat avec les chaînes publiques VRT pour la partie néerlandophone et RTBF pour la partie francophone du pays, lesquelles diffuseront en clair les résumés et les magazines de la Ligue 1.

Les Italiens, à l'instar de leurs voisins allemands, ont connu eux aussi une période d'inquiétude sur la possibilité ou non d'accéder à des images en clair du championnat national de football, le *Calcio*. Alors que la Ligue nationale des clubs souhaitait augmenter le montant des droits perçus sur les magazines en clair du dimanche soir pour les prochaines saisons, elle a dû faire face à des propositions en retrait des chaînes gratuites. En effet, si le *Calcio* se négocie à prix fort pour la diffusion des matchs sur les chaînes payantes, soit sur Sky, soit sur Mediaset Premium, les images pour les magazines en clair du dimanche soir ont été victimes des stratégies de réduction des coûts des chaînes généralistes, notamment de la part de la RAI. Cette dernière a proposé à la Ligue 20 millions d'euros par an pour les extraits de ses magazines du dimanche soir et les droits radio sur le championnat, un chiffre que la Ligue nationale des clubs a refusé, précisant qu'elle touchait l'année précédente 70 millions

dâ€™euros pour ces mêmes droits. En définitive, c’est seulement une journée avant la reprise du championnat qu’un accord a été trouvé, sous la pression du gouvernement, pour un montant total de 27,5 millions d’euros pour la saison 2008-2009 et 28 millions d’euros pour la saison 2009-2010. S’il permet aux Italiens de conserver des images du *Calcio* en clair, l’accord, favorable à la RAI, risque toutefois de menacer à terme l’accès en clair aux images des matchs en infléchissant la stratégie de la Ligue, déjà tentée de céder aux chaînes payantes les droits des magazines du dimanche soir pour augmenter le montant des droits perçus.

Sources :

- « Football : Belgacom décroche les droits TV de la D1 belge pour trois ans », AFP, tv5.org, 3 juin 2008
- « Allemagne : Ligue des champions : Sat.1 et Premiere s’adjugent les droits », AFP, tv5.org, 19 juin 2008
- « Espagne : la télévision publique TVE et Mediapro s’adjugent les droits de la Ligue des champions pour les saisons 2009 à 2012 », *La Correspondance de la Presse*, 15 juillet 2008.
- « Feu vert en Allemagne au contrôle des droits TV du foot par Leo Kirch », AFP, tv5.org, 17 juillet 2008.
- « Prisa accorde un bol d’air financier en trouvant un accord avec ses actionnaires », Gilles Sengeès, *Les Echos*, 22 juillet 2008.
- « Mondial 2010 : Espagne : Sogecable acquiert les droits de retransmission », AFP, tv5.org, 5 août 2008
- « Italie : le football restera transmis en clair », M.-L.C., *Les Echos*, 1^{er} septembre 2008.
- « Droits TV : les clubs de la Bundesliga vont rompre le contrat avec Leo Kirch », Thomas Schnee, *CBNews*, 17 septembre 2008.

Categorie

1. Economie
2. Un trimestre en Europe

date créée

22 septembre 2008

Auteur

alexandrejoux